

MAZÈRES-LEZONS

La saligue pourra être aménagée

Dans le cadre du projet intercommunal de la Porte des gaves, le Conseil municipal autorise la création d'une zone d'aménagement différé sur la partie de la saligue située derrière les lotissements de la Garenne, du Fer à cheval et des Aigrettes. Il accepte de déléguer son droit de préemption à la Communauté d'agglomération, afin de permettre la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement d'intérêt général (unanimité).

Un avis favorable est émis sur le transfert à la Communauté d'agglomération du Parc des expositions de Pau, Monique Sémavoine, maire, estime que même si ce transfert est évident car la Foire-exposition est un outil de communication qui dépasse largement le cadre de la Ville de Pau, il est malgré tout regrettable qu'aucune étude financière préalable n'ait été menée afin d'avoir une estimation du coût d'un projet de construction d'un nouveau Parc des expositions (unanimité, une abstention Christophe Carrère).

Sud Ovest 5/01/2012